

## CONVENTION DE MINI-STAGE

**Article 1 :** Une convention d'accueil en mini-stage est établie entre :

Le collège (ou lycée) ..... représenté par .....

et

Le lycée des métiers Marc Godrie de Loudun représenté par Monsieur Luc GNIMASSOU,  
Proviseur

Concernant l'élève : **NOM et prénom:** .....

Classe de ..... Externe  Demi-pensionnaire  Interne

pour la (les) journée(s) du (des) .....  
(définie(s) au préalable avec le lycée)

Formation(s) concernée(s) .....

**Article 2 :** Le mini-stage a pour objectif la découverte des formations du Lycée des métiers Marc Godrie afin que chaque élève soit à même de construire son projet d'orientation, à partir des informations recueillies.

**Article 3 :** Durant la journée de stage (8h-17h30), les élèves visiteurs sont soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie. Le Lycée, le Collège et les parents responsables de l'élève ont souscrit les assurances couvrant les risques liés à leurs responsabilités respectives.

**Article 4 :** Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.

**Article 5 :** Toute absence sera signalée à l'établissement d'origine. Une autre date pourra être proposée si l'absence est dûment justifiée par certificat médical et selon nos disponibilités.

**Article 6 :** les stagiaires prendront leur repas au service de demi-pension au tarif de 4.20€. Le lycée Marc Godrie établira une facture pour le règlement du repas adressée à l'établissement d'origine du stagiaire.

**Article 7 :** Les élèves stagiaires se présenteront à l'accueil le jour du stage pour une prise en charge par la Vie Scolaire. Merci d'informer le lycée au moins 48h à l'avance de tout désistement.

Date, le

Signatures

Le Principal ou le proviseur d'origine

Le Proviseur de Marc Godrie

Les parents de l'élève

L'élève

### RAPPEL

Toute inscription vaut engagement et respect de l'organisation mise en place

19 rue des Meures  
BP 70102  
86026 Loudun cedex

Tél. 05 49 98 12 85  
Fax 05 49 22 33 94

Courriel  
[ce.0860022g@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860022g@ac-poitiers.fr)